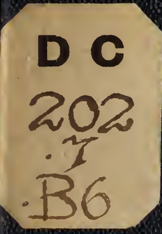


D C
202
.7
.B6


THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Don m. Dauterive Delapard l'auteur

DU TRAITÉ DE WESTPHALIE, ET DE CELUI DE CAMPO-FORMIO;

Et de leur rapport avec le systême politique des Puissances Européennes, et particulièrement de la France.

« Un état ne cesse d'être agité jusqu'à ce » que l'invincible nature ait repris son « empire. » CONTRAT SOCIAL.

Par l'auteur de la *Théorie du Pouvoir Politique et Religieux dans la Société civile.*

A PARIS,
Chez LE NORMANT, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42.

AN IX.

AVERTISSEMENT.

Ce petit écrit traite dans quelques pages de questions qui ont produit des milliers de volumes. Les publicistes, les allemands sur-tout, infinis dans les détails, ont entassé les faits particuliers pour y découvrir de quoi fonder les prétentions incertaines et variables des hommes : au point où est l'Europe politique, et après tant de siècles de faits opposés et d'écrits contradictoires, il est tems d'observer les faits généraux pour en déduire le systême naturel et fixe des sociétés. La force et le bonheur ne se trouvent que dans les voies de la nature ; et la société qui n'y entre pas volontairement, y est ramenée avec violence : car la nature n'est que la loi des êtres, et les êtres, tôt ou tard, de gré ou de force, obéissent à leurs loix.

Cette manière générale de considérer les objets, est à la science de la société ou des rapports entre les êtres moraux, ce que l'algèbre ou l'*analyse* est à la science de l'étendue ou des rapports entre les êtres physiques ; et on peut la considérer comme une méthode générale, propre à résoudre les questions particulières.

Cette méthode analytique a été suivie à quelques égards par M. Bossuet, dans ses *Dis-*

cours sur l'Histoire Universelle. Elle n'abrège que parce qu'elle généralise ; et elle ne surcharge la mémoire de moins de faits que pour donner à la pensée plus d'étendue. A mesure que l'Europe avance en âge et acquiert des connoissances, l'*analyse* devient plus nécessaire : l'*analyse* est aux connoissances humaines ce que l'or est à l'abondance des autres métaux, un signe plus portatif ; et jamais un peuple n'a plus besoin de petits livres, que lorsqu'il possède d'immenses bibliothèques.

L'auteur de cet écrit a considéré dans un ouvrage plus étendu, d'une manière générale ou *analytique*, non l'histoire d'un tems ou d'un pays, non celle d'une religion ou d'un gouvernement, mais la société même religieuse et politique de tous les tems et de tous les lieux. Cet ouvrage écrit avec une modération rare, même dans des tems tranquilles, qui traite des principes et non des hommes, accueilli par de bons esprits avec quelque chose de mieux que de l'estime, et regardé comme *original*, ce qui est peut-être un mérite au dix-neuvième siècle, fut étouffé par la violence peu après le 18 fructidor. Celui-ci qui traite une question seule relative aux circonstances, paroît sous de meilleurs auspices : l'auteur espère qu'on y reconnoîtra un cœur véritablement français.

DU TRAITÉ
DE WESTPHALIE,
ET DE CELUI
DE CAMPO-FORMIO;

Et de leur rapport avec le systême politique des Puissances Européennes, et particulièrement de la France.

TOUT corps social que sa constitution et des raisons prises de la nature des choses (1) appelent à l'existence, passe, ainsi que le corps humain, par un état d'accroissement et

(1) Je sais combien on abuse de ce mot *nature*, dont on fait un *être* comme les anciens en faisoient un de leur *fatum*. La nature est l'ensemble des rapports et des loix des êtres, et elle suppose un auteur, comme *loi* suppose un *législateur*.

d'acquisition, pour arriver à l'état de conservation et de virilité. Son système de conduite politique doit être relatif à chacun de ces états de sa vie sociale, comme dans l'homme le régime doit être relatif aux différens ~~états~~ âges de sa vie physique.

Cette tendance à s'étendre est commune, il est vrai, à toutes les sociétés ; mais dans la collision universelle qui en résulte, les peuples institués par l'homme disparoissent ; les nations constituées par la nature, je veux dire, celles qui obéissent aux loix naturelles des sociétes, se maintiennent ; et les états grandissent jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un point d'étendue et de population, qui leur donne assez de force propre et intrinsèque, pour avoir en eux-mêmes le principe de leur conservation, quand une administration ferme et éclairée sait en développer les moyens.

Aujourd'hui que les connoissances militaires sont également répandues chez les nations civilisées, et la manière de faire la guerre uniforme, une nation trouve un terme à ses progrès dans les progrès des nations voisines ; quelques-unes même ont à leur extension des limites fixées par la nature ; mers, fleuves, montagnes, langues même, limites que l'ambition de leurs chefs dépasse quelquefois, mais au-delà desquelles elles ne font jamais d'établissement durable.

Il faut bien se garder de chercher ici une précision mathématique, et de demander, par exemple, où est la limite juste de l'Au-

triche et de la Prusse : car, outre que cette précision n'est pas applicable aux vérités sociales comme aux vérités géométriques, il suffit pour établir la proposition que j'énonce, que les grandes conquêtes soient désormais impossibles, et que les grands états se balancent réciproquement jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un certain dégré de force, comme les gouvernemens s'agitent jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un certain état de constitution ; sans que les hommes puissent fixer davantage *le lieu* où s'arrêteront les progrès, que *le tems* où se fixera la constitution. Or, ce balancement réciproque de forces entre tous les états, qui a commencé en Europe à Charlemagne, est sur-tout sensible depuis Charles-Quint. Il peut arriver encore qu'un état compense ce qui lui manque en étendue pour balancer la force d'un état voisin, avec d'autres avantages naturels ou acquis qui forment équivalent. C'est ici la différence de l'état ancien du monde, à l'état moderne. Rome agissoit contre tous les peuples ; mais les autres peuples trop inférieurs en connoissances, ne réagissoient pas contr'elle, ou ne réagirent que lorsque son action fut épuisée ; et comme leur résistance étoit purement passive, elle fut toujours surmontée ; au lieu que les nations modernes, sinon égales, du moins semblables en lumières et en civilisation, agissent et réagissent les unes contre les autres avec des forces semblables qui tendent à devenir égales.

Une nation parvenue au terme marqué à ses progrès, s'y fixe, sur-tout lorsqu'il est déterminé par des limites naturelles ; elle est pour ainsi dire au repos ; elle cesse d'être dangereuse pour les autres nations, parce qu'elle cesse d'être inquiète ; elle n'a plus à attaquer parce qu'elle n'a plus à acquérir ; et si elle est encore exercée par la guerre, ou agitée par des dissentions intestines, effet inévitable des passions humaines, elle n'a plus à craindre d'être effacée par la conquête du rang des nations, à moins qu'elle ne récèle comme la Pologne, dans des vices de constitution, un principe d'anéantissement.

Ainsi la nation Espagnole obéissant à un principe naturel d'expansion, a formé sa société de l'aggrégation de plusieurs royaumes ; la Grande-Bretagne de l'accession de trois états ; la France de la réunion de plusieurs souverainetés féodales ; l'Allemagne et l'Italie tendent à réunir, la première plutôt que la seconde, en un ou plusieurs grands corps, leurs membres morcelés ; et le Portugal quand il perdra ses colonies, rentrera dans l'Espagne, comme la Navarre détachée de la France et de l'Espagne, s'est rejointe à l'une et à l'autre ; comme la Hollande séparée de la Gaule et de la Germanie, eût été depuis long-tems, sans la force qu'elle tiroit de ses colonies, réunie à toutes les deux.

Entre les nations chrétiennes séparées des autres par des limites naturelles et des langues particulières, il faut distinguer la France,

l'Espagne, l'Italie, qui peut-être seroient en Europe, aujourd'hui que les nations qui l'habitent ont fait de l'art de la guerre le plus savant des arts, comme une citadelle où la civilisation se retrancheroit entre les mers et les montagnes, si jamais elle étoit menacée par un débordement de Tartares: et qui sait si la France en particulier, qui depuis si longtems est le modèle des autres nations, fixée par la disposition des lieux à une quantité déterminée de force territoriale, n'est pas en Europe, pour ainsi dire, comme une mesure publique et commune, sur laquelle pour l'équilibre général de l'Europe et le repos du monde, doit se régler insensiblement la force territoriale des plus grands états?

La distinction des sociétés par nations, et des nations par la démarcation des territoires et la différence des langues, terme où s'arrêtent les grandes conquêtes et les grandes révolutions, entre dans les vues du pouvoir suprême, conservateur du genre humain; car outre que les progrès de l'homme social sont généralement en raison de la force des états, et que tout s'agrandit dans les grandes sociétés, plus les états sont puissans, moins dans leurs guerres il y a d'opposition entre les hommes, et plus ils respectent les droits des gens et de l'humanité. La guerre entre grands états est un exercice nécessaire à leurs forces; entre petits, elle est un duel à outrance entre des passions; là, elle se fait à force d'art; ici à force d'hommes: les Français et les Russes

s'aiment réciproquement même en se faisant la guerre ; les Florentins et les Pisans, les Vénitiens et les Génois se haïssoient même en pleine paix ; et la guerre qui est aujourd'hui un accident entre grandes nations, étoit l'état habituel de la société dans ces tems déplorables où toute cité étoit une république, et toute contrée un royaume.

Aucune société en Europe n'étoit douée d'une plus grande force d'expansion que la France, parce qu'aucune n'avoit des principes de vie plus forts, ni des limites plus fixes.

La France née dans la Belgique et sur les bords du Rhin, avoit rapidement occupé tout le pays où elle devoit s'établir, comme un habile ingénieur embrasse d'un coup-d'œil tout le terrain qu'il veut défendre. Mais dans cette société naissante et peu accoutumée à tant d'étendue, la loi naturelle de la succession indivisible ne s'étoit pas développée. La France fut donc partagée en plusieurs états ; et même ces belles provinces septentrionales qui avoient été le berceau de son enfance, et d'où, comme un géant, elle avoit commencé sa course, passèrent postérieurement à la maison d'Autriche par les accidens des fiefs, et firent partie de l'empire germânique.

Il fallut réunir au tronc ces rameaux séparés, et la France avança lentement et progressivement du midi au nord, comme elle avoit, à l'origine de l'établissement, couru du nord au midi ; en sorte qu'elle a fini par la Belgique où elle avoit pris naissance, et qu'a-

près une révolution de quatorze siècles, le terme de la course a été le point du départ.

Louis XIV que les étrangers accusèrent d'aspirer à la monarchie universelle, plutôt, dit Montesquieu, *sur leurs craintes que sur leurs raisons*, voulut, ce semble, poser lui-même une borne à l'accroissement ultérieur de la France, par la triple enceinte de places fortes dont il l'entoura du côté du Rhin; mais la disposition à s'étendre au nord, naturelle à la France, a renversé cette barrière *artificielle*, ou même s'en est servie comme d'un point d'appui pour s'élancer en avant; et l'on diroit que la France n'est tombée dans cet accès de délire qu'on peut appeler surhumain, que pour y puiser cette force prodigieuse devant qui *l'univers s'est tu*, et consommer en peu d'années l'ouvrage de son agrandissement.

C'est-là que nous en sommes : la fièvre révolutionnaire s'est calmée quand elle n'a plus eu d'objet; et aux passions qui envahissent, a succédé le 18 brumaire, la force qui conserve.

Après ce court exposé, examinons quel étoit avant la révolution, et quel doit être depuis la révolution le systême politique de la France, et cherchons en la raison dans la nature des choses, et non dans les disposition variables et passagères des hommes.

La nation française, depuis son établissement dans les Gaules, s'agitoit pour s'étendre d'un côté jusqu'aux Alpes, de l'autre jusqu'à

l'Océan ; au midi, jusqu'à la mer Méditerranée et aux Pyrénées ; au nord, jusqu'au Rhin, borne ancienne des Gaules et de la Germanie ; borne naturelle, puisqu'elle embrasse la Gaule entière (et même la Suisse, toujours partie des Gaules, sous une forme ou sous une autre,) en s'appuyant d'une extrémité à la partie la plus inaccessible des Alpes, et de l'autre au vaste Océan, et que dans ce long cours, elle reçoit d'un côté toutes les rivières de la partie adjacente des Gaules, et de l'autre, toutes celles de la partie adjacente de la Germanie.

Ce n'étoit pas une vaine ambition dans ses chefs, qui donnoit à la France cette tendance à s'accroître ; la nature même lui en faisoit une loi, comme elle fait à tout être une loi d'acquérir la plus grande force possible *d'être*, parce que la France ainsi limitée, se trouvoit au plus haut point de la force defensive ou conservatrice d'un état, *celui où il a le plus de population disponible* ~~sur~~ avec *le moins de frontières attaquables.*

Depuis que la France touchoit aux Alpes, aux Pyrénées, aux deux mers, elle avoit dû diriger tous ses efforts vers la conquête ou l'incorporation des provinces situées au nord et sur le Rhin ; et ses acquisitions sous ses deux derniers rois, Louis XIV et Louis XV, l'Alsace, la Flandre, la Franche-Comté, la Lorraine lui en avoient preparé les voies, et facilité les moyens.

La limite du Rhin n'est pas indifférente à

la défense de la France du côté de l'Allemagne, non que le passage d'un fleuve présente à la tactique moderne des difficultés insurmontables; mais parce qu'un fleuve qui borde une ligne de défense dans toute sa longueur, donne de grandes facilités pour en faire parcourir aux troupes les différentes parties, et aussi parce que l'inclinaison des rivières du nord et du nord-est de la France, qui toutes se rendent au Rhin, favorise le transport des hommes et des choses sur les points attaqués ; en même-tems que cette disposition des eaux ajoute aux difficultés d'une invasion de la part de l'ennemi, obligé pour pénétrer dans les terres, d'en remonter le cours. (1)

Cet accroissement naturel de la France étoit prévu depuis long-tems par de bons esprits, même en Allemagne ; et Leibnitz écrivoit il y a un siècle à Ludolphe : « Je crains » que la France réduisant sous sa domination » tout le Rhin, ne retranche d'un seul coup » la moitié du collège des électeurs ; et que » les fondemens de l'Empire étant détruits, » le corps lui-même ne tombe en ruine ».

Peut-être aussi étoit-il nécessaire pour le maintien de la balance de l'Europe, que la société la plus forte par les avantages de sa position, par la juste proportion de ses parties, et leur parfaite correspondance, achevât

(1) Cette dernière réflexion est tirée des *Considérations sur la guerre actuelle, par le général Mathieu Dumas*, qui le premier a écrit sur la guerre, comme les Français l'ont faite.

de se constituer au midi, à l'instant que la société la plus puissante par l'étendue de ses états, forte à-la-fois de sa civilisation récente et de son ancienne barbarie, commençoit à s'ebranler du nord, et à peser sur l'Europe.

La France, depuis trois siècles ne, pouvoit donc plus s'accroître qu'aux dépens des états de l'Empire et des pays héréditaires de la maison d'Autriche.

La France étoit donc par la nature même des choses en état permanent, nécessaire même d'opposition avec l'Empire et l'Autriche, unique raison des longues et sanglantes rivalités des deux maisons, que tant d'écrivains, échos les uns des autres, ont attribuées à la jalousie personnelle et passagère de François Ier. et de Charles-Quint; motif frivole assurément et sans aucune proportion avec son effet. D'ailleurs la politique de François Ier. étoit si peu la politique de la France, que François Ier. vouloit se faire empereur et s'établir en Italie, lorsque le systême naturel de la France vouloit qu'il ne fût roi que de la France, et qu'il ne s'étendit que vers l'Allemagne.

Cette discordance plus commune autrefois qu'aujourd'hui, entre le systême politique des cabinets et le systême des etats, c'est-à-dire, entre le systême de l'homme et celui de la nature, est la ruine d'un état quand elle se prolonge. La France en a fait une funeste expérience dans les guerres d'Italie, contraires

à son systême naturel, lorsque son gouvernement vouloit y former un établissement comme sous les Valois, et qui ne sont rentrées dans ce systême, que lorsque les conquêtes faites au-delà des Alpes ont servi d'objets d'échange contre des provinces contiguës à la France, comme il est arrivé sous Louis XV et dans la guerre actuelle.

L'état le mieux gouverné dans ses relations extérieures, et qui à la longue a les succès les plus soutenus, est donc celui dans lequel le systême du cabinet est le plus constamment d'accord avec le systême de l'etat. On croit assez généralement que le cabinet de l'Europe, qui depuis long-tems a le moins dévié de son systême naturel, est celui de Turin; car il faut prendre garde qu'un cabinet habile doit varier souvent dans son systême particulier, pour rester toujours fidèle au systême général de l'état. Je dis Turin, et je prie le lecteur de faire attention que pour juger de la sagesse du systême politique suivi par un cabinet, il ne faut pas considérer l'état pendant la guerre, mais après la guerre, et quelquefois même après un intervalle de tems assez long pour que des événemens préparés dans un tems, aient pu se développer dans un autre, et parvenir à leur maturité. Cette réflexion est particulièrement applicable à un tems de révolution générale, pendant lequel on ne peut pas toujours juger le systême des cabinets, ni même reconnoître celui des états, parce qu'une révolution est un déplace-

ment dans les systêmes politiques, et le passage d'un ordre de choses ancien à un ordre nouveau.

Le gouvernement français rèntré depuis François Ier. et vers le tems d'Henri IV, dans le systême naturel de la France, l'agrandissement sur les états de la maison d'Autriche et de l'Empire, devoit donc naturellement s'allier avec les puissances qui désiroient l'affoiblissement de cette maison, et par cette raison, plutôt avec les princes protestans de la ligue germanique, qu'avec les princes catholiques. D'ailleurs l'accroissement de la France devoit principalement se faire aux dépens des états catholiques placés sur la rive gauche du Rhin.

Depuis Henri IV la France a donc dirigé toutes ses démarches, conformément à ce systême d'opposition à la maison d'Autriche et l'Empire.

Ce fut dans cette vue que François Ier., Henri IV, Richelieu, Mazarin, firent alliance avec les princes Allemands, contre l'empereur, et avec la Porte-Ottomane, contre la maison d'Autriche. Il faloit un lien à ce faisceau de petits princes germaniques. La France effrayoit ses propres alliés de son ambitieuse protection; catholique et non possessionée en Allemagne, elle étoit sans intérêt aux yeux des uns, et sans qualité aux yeux de tous pour s'immiscer dans leurs affaires politiques; elle fut au fond du nord, chercher une puissance protestante et co-état de l'Empire, qu'un

zèle

zèle de secte et un homme, le plus grand roi de ces derniers tems, avoient jeté un moment hors de sa politique comme de ses limites, et qui à l'époque du traité de Westphalie, encore toute brillante de ses succès dans la guerre de trente ans, s'étoit élevée à un dégré de force ou plutôt de considération qu'elle n'a pu soutenir, parce qu'il portoit sur la base ruineuse d'une constitution populaire en politique comme en religion, et qu'il étoit hors de toute proportion avec ses moyens naturels.

Cette alliance de la France avec les ennemis de la maison d'Autriche, qui se composoit de sa force et de la foiblesse de ses alliés, les uns foibles par la position de leurs états, l'autre foible par son ignorance : celui-ci acculé à la mer Baltique et voisin du pôle ; celui-là enfoncé dans la mer Noire, et à moitié hors de l'Europe, auroit à la longue porté des fruits amers pour la France elle-même, en mettant tous ses alliés l'un après l'autre sous le joug autrichien, et auroit ainsi donné à la maison d'Autriche une prépondérance de forces incompatible avec l'indépendance de ses voisins, si à la place de la Suède, déchue de la puissance pour avoir abusé de sa force, et trop occupée à se garantir elle-même de sa propre constitution pour pouvoir garantir celle du corps germanique, il ne se fût élevé dans le sein même de l'Empire, à la faveur des craintes réciproques de la France et de l'empereur, une puissance que fonda l'esprit militaire du

père, que hâta le génie guerrier du fils, et qui opposa avec succès sa jeunesse audacieuse à la robuste vieillesse de la monarchie autrichienne.

Le traité de Westphalie garant, en apparence de la constitution germanique, y avoit mis un germe de mort, en y détruisant l'unité sans laquelle il n'existe point de constitution, puisqu'il avoit opposé la puissance des membres au pouvoir du chef, et la ligue protestante ou le corps évangélique, à l'union des princes catholiques dont le monarque autrichien étoit le protecteur.

Mais dès que la puissance Prussienne se fut élevée dans l'empire, plus forte que la Suède, et même à cette époque, à cause de sa constitution toute militaire et des talens de son chef, militairement plus forte que la France, il n'y eut plus même une ombre de constitution fédérative en Allemagne; et si les publicistes de Ratisbonne la cherchèrent encore dans la bulle d'or et les *protocoles* de leurs chanceleries, les hommes d'état de tous les pays ne virent plus une constitution, là où ils voyoient égalité, et par conséquent rivalité de pouvoirs, et ils purent prévoir dès-lors, qu'un jour la Prusse voudroit balancer la maison d'Autriche et partager l'empire; et c'est ce qui est arrivé dans cette guerre, où l'on a vu la Prusse comprendre dans sa ligne de neutralité la moitié de l'Allemagne, la détacher de la maison d'Autriche et la couvrir de sa protection.

Cependant un intérêt commun, le désir d'abaisser la puissance de la maison d'Autriche, unit l'une à l'autre la France et à la Prusse, qui plus forte contre sa rivale que tout le corps germanique ensemble, et voisine de ses *états héréditaires*, lui porta les coups les plus sensibles, lui enleva même une de ses plus belles provinces, et donna pendant trente ans à l'Europe le brillant, mais trompeur spectacle d'un monarque habile aux prises avec une puissante monarchie.

Cependant les rapports de la France avec l'Empire et l'Autriche n'étoient plus les mêmes. Son influence sur l'Allemagne avoit baissé depuis l'élévation de la Prusse sur l'horizon politique; et la facilité de développer son système naturel d'accroissement sur la Belgique et l'Allemagne cisrhénane, n'étoit plus aussi grande.

La France déterminée, trompée peut-être par une crainte héréditaire de la maison d'Autriche, qui lui faisoit voir encore le fantôme de Charles-Quint dans ses successeurs affoiblis, s'étoit couverte, au traité de Westphalie, des princes allemands, des protestans sur-tout, contre la maison d'Autriche. Mais ces princes, protestans ou catholiques, ne vouloient pas plus l'aggrandissement de la France que celui de sa rivale; et placés par la France elle-même entre elle et l'Autriche, ils faisoient aussi équilibre à l'ambition de toutes deux. Cet équilibre de volonté plutôt que de force, cause de toutes nos guerres et de tous leurs malheurs,

n'avoit pas arrêté les progrès de la France sous Louis XIV, tant qu'il n'y avoit eu dans la balance que des états sans force, comme les Electorats ou même la Hollande ; mais lorsque la confédération germanique compta au nombre de ses membres une puissance telle que la Prusse, et sur-tout un roi tel que Frédéric, la France affoiblie en même-tems par une administration incertaine qui laissoit crouler sous elle la base des anciennes mœurs et des anciennes loix, ne joua plus en Allemagne, et par conséquent en Europe, qu'un rôle secondaire. L'Europe vit avec étonnement le marquis de Brandebourg déclarer la guerre au roi de France, et les armes de la France déshonorées à Rosbach par un membre de cette même confédération qu'elle avoit élevée et soutenue à grands frais pour lui servir de rempart contre la maison d'Autriche. Alors la confédération germanique eut dans son sein un autre garant, ou plutôt un chef puissant et présent ; et la France devint aussi étrangère au corps germanique que la Suède, parce qu'elle lui devint aussi inutile. Le développement du systême naturel de la France, je veux dire son achèvement au nord, en fut contrarié ; car la Prusse qui, pour s'emparer de la Silésie, s'étoit servie de l'alliance de la France, co-état de l'Empire, n'auroit pas plus aidé la France à s'emparer des pays allemands, que la France, état chrétien, n'auroit, quoiqu'alliée des Turcs, permis qu'ils soumissent l'Autriche à leur domination.

Mais c'étoit sur-tout la tendance de la France à s'etendre sur la Belgique qui étoit arrêtée ou suspendue par la Prusse.

Cette puissance que des liens religieux, politiques et domestiques unissoient à l'Angleterre et sur-tout à la Hollande, n'avoit garde de permettre la réunion de la Belgique à la France, que ces deux puissances redoutoient plus que tout autre évènement. D'ailleurs la Hollande, où il n'y avoit plus que de l'argent, ne pouvoit se passer de la protection continuelle d'une grande puissance continentale; et la Prusse, en eloignant la France des Pays-Bas Hollandais, se réservoit exclusivement le droit de protéger un état qui a toujours si bien payé ses protecteurs. Enfin, la Prusse voyoit sans peine, au moins jusqu'à une autre disposition de choses, les Pays-Bas entre les mains du chef de l'Empire et de la maison d'Autriche qu'ils affoiblissoient par leur éloignement, qu'ils exposoient, en cas de guerre, à une invasion prompte et facile; et ce ne fut que lorsque Joseph II annonça le projet de les abandonner, et qu'il en proposa au duc des Deux-Ponts l'échange contre la Bavière, que la Prusse conçut sans doute le projet de les reunir aux Provinces-Unies, pour en former un état à la maison d'Orange; du moins il seroit difficile de donner un motif plus politique aux troubles qui se manifestèrent dans le pays de Liége et de Brabant, et auxquels il fut public en Europe que la cour de Berlin n'étoit pas étrangère.

Quoi qu'il en soit de ces mystères politiques, qui, semblables aux mystères religieux, ne peuvent être rendus sensibles que par leurs effets, l'attention de la Prusse à ôter à la France toute influence sur les déterminations de la Hollande, ne fut pas équivoque; et dans la guerre d'Amérique, où la partialité du conseil Stathoudérien en faveur de l'Angleterre, fut marquée d'une manière si fâcheuse pour les projets maritimes de la France, la Prusse se déclara hautement contre le parti Français, et étouffa ou prévint les effets du ressentiment de la cour de Versailles par une invasion à force ouverte, mortifiante pour la France, dont elle révéla à l'Europe la nullité politique et militaire.

Cependant le Gouvernement Français se consumoit en intrigues et s'épuisoit d'argent pour ajuster son ancienne politique avec ses nouveaux rapports, et il s'obstinoit à suivre des routes où tout étoit contradiction et obstacle, au lieu d'entrer dans les nouvelles voies que les évènemens lui ouvroient. Puissance monarchique, elle étoit l'alliée publique ou secrète de tous les états populaires, et de tous ceux qui vouloient le devenir; Puissance catholique, elle étoit l'alliée de toutes les Puissances protestantes; société civilisée, elle étoit l'alliée d'un peuple barbare. Elle envoyoit de l'argent en Suède; et la Suède, avec son pouvoir partagé et ses Diètes vénales et factieuses, restoit dominée par l'influence de la Russie. Elle envoyoit des officiers en Pologne; et la

Pologne, avec son pouvoir avili et sa noblesse ambitieuse, étoit démembrée à ses yeux et partagée entre son ennemi et son allié. Elle envoyoit des négociateurs en Hollande; et la Hollande, avec ses délibérations éternelles, n'en restoit que plus asservie à l'Angleterre. Elle envoyoit des ingénieurs en Turquie; et la Turquie, avec son ignorance, n'en restoit que plus foible et plus barbare; et ce qui prouve combien loin le bel esprit en France avoit chassé le bon sens, est qu'on n'y voyoit pas que les connoissances perfectionnées sont le résultat de la civilisation, et non le moyen de la civilisation; qu'avant de faire des Turcs des tacticiens habiles, il faloit en faire des hommes civilisés, ce qui n'est pas pour un peuple l'ouvrage de la politique, pas même de la philosophie, et qu'au lieu de leur envoyer des géometres, il eût mieux valu sans doute leur envoyer des missionnaires. La France étoit par-tout par ses intrigues, elle n'étoit nulle part par sa force; et l'Autriche qu'elle vouloit abaisser devenoit toujours plus forte en Allemagne par l'affoiblissement de ses ennemis.

Dans cette alliance de la France avec les princes germaniques, les puissances du Nord et la Porte-Ottomane, il n'y avoit de lien commun qu'une crainte bien ou mal fondée de la maison d'Autriche; tout le reste, constitution politique et religieuse, systême naturel des états, vues secrètes des chefs, tout étoit discordant ou même opposé; et ces corps

dissemblables ne se touchoient que par des angles.

J'ai dit la religion ; et l'on me permettra ici une digression nécessaire. Si la religion n'entre pour rien dans le systême politique des cabinets, elle entre pour tout dans le systême naturel des sociétés ; et jamais les hommes d'état ne doivent plus s'en occuper que lorsque les administrateurs la comptent pour rien.

On n'a qu'à jeter les yeux sur l'Europe, et réfléchir à l'union naturelle qu'ont entr'eux deux systêmes fondés également sur la nature de l'homme, dont l'un règle ses *volontés*, et l'autre règle ses *actions*, pour se convaincre de l'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre la religion et le gouvernement. Le catholicisme s'allie naturellement à l'unité du pouvoir politique, parce qu'il est *un* aussi ; et le protestantisme penche vers la démocratie, parce qu'il est *populaire* comme elle, et qu'il établit dans l'église l'autorité des fidèles, comme la démocratie établit dans l'état l'autorité des sujets, ou la souveraineté du peuple ; car ce sont les protestans qui, les premiers, en ont fait un dogme politique ; et il n'est pas indifférent de remarquer que tandis que les uns ne reconnoissoient que la souveraineté abstraite du peuple, d'autres, en Angleterre, de la même secte, attendoient le pouvoir *réel* et visible *de Christ*. Le presbytéranisme est donc une démocratie religieuse, et la démocratie un presbytéranisme politique ; et c'est précisément ce qui a fait naître dans

toute l'Europe tantôt le protestantisme au sein de la démocratie, et tantôt la démocratie au sein du protestantisme.

En Angleterre, la constitution religieuse est mixte de catholicisme et de calvinisme, comme ou parce que la constitution politique est mixte de royauté et d'état populaire. En Prusse, état calviniste, si les formes sont monarchiques, le principe tout militaire de l'état vise au despotisme ; et le despotisme n'est au fond que la démocratie dans le camp, comme la démocratie proprement dite est le despotisme dans la cité. Aussi Montesquieu remarque avec raison que le despotisme des empereurs Romains ressembloit fort à la démocratie des tribuns.

Cette opposition du protestantisme à l'unité de pouvoir fut d'abord moins sensible là où les peuples retinrent l'esprit de l'ancienne religion qu'ils venoient d'abandonner; mais peu-à-peu le protestantisme dégénéra en philosophisme indocile et hautain qui porta cet esprit d'opposition jusqu'à la haine la plus furieuse. L'Angleterre, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Bohême, la France en ont vu les terribles effets. La révolution Française n'a pas eu un autre principe ; il s'apperçoit dans les troubles qui agitent sourdement la Grande-Bretagne, et qui y produiront tôt ou tard une explosion violente ; la Prusse en est intérieurement plus travaillée peut-être qu'aucun autre état, et l'on ne peut douter que le Gouvernement qui a pesé sur la France jus-

qu'au 18 brumaire n'eût trouvé dans cette disposition bien connue des esprits de puissans moyens d'inquiéter et peut-être de bouleverser la Prusse, s'il n'eût jugé de son intérêt de ne pas troubler une puissance dont la neutralité lui étoit ou lui paroissoit utile.

Cette discordance de formes *unes* du gouvernement Prussien avec l'esprit *populaire* de son culte, affoiblit cette société, et empêcheroit peut-être qu'elle n'eût au besoin autant de force de conservation et de résistance, qu'elle a montré de force d'aggression. Cet état, venu au sein de l'athéisme, et né d'un roi qui en étoit accusé, chose sans exemple dans l'univers, où, comme dit J. J. Rousseau, « jamais Etat ne fut fondé que la » religion ne lui servît de base, » manque donc de ce principe de vie, que la religion seule communique aux sociétés en donnant la raison du *pouvoir* et le motif des *devoirs*. La Prusse est encore un camp plutôt qu'une societé : sa population est toute en soldats, comme son territoire est tout en frontières; et jusqu'à présent ces amis ont pu lui désirer cette disposition dans les hommes qu'on appelle *esprit public*, ressort puissant qui peut rétablir une nation des crises les plus désespérées, et qu'on retrouveroit au besoin dans plusieurs Etats, et cette disposition de territoire qui permet de défendre les points attaqués, sans trop s'éloigner de ceux qui peuvent l'être.

Je reviens à la France et à l'Allemagne. Le

traité de Westphalie avoit donc constitué, ou plutôt reconnu en Europe les Etats populaires, et les religions populaires; et l'on peut douter qu'il eût été plus signé par Saint-Louis que par Charlemagne.

A ne le considérer ici que sous un point de vue politique, il garantissoit la constitution Germanique, véritable démocratie de princes, de nobles, de villes, de chapitres et de monastères. Il garantissoit encore la démocratie de la Suisse (1) et de la Hollande; et la nature qui ne fait nulle part de démocratie, parce que la démocratie est contraire aux loix naturelles des sociétés, repoussoit de l'Allemagne cette constitution bizarre, si forte contre les foibles, mais si foible contre les forts. Le traité de Westphalie garantissoit contre la France l'intégrité du territoire Allemand, et y incorporoit même la Belgique comme enclave du cercle de Bourgogne, déclaré *être et demeurer membre de l'Empire*, et il y avoit dans les choses une disposition naturelle qui tendoit à réunir à la France une partie du territoire Allemand. Le traité de Westphalie garantissoit donc les volontés de l'homme contre les volontés de la nature. C'étoit *assurer* un monceau de sable sur les bords d'un fleuve. Aussi la constitu-

(1) Ce traité reconnoît aux Suisses une *quasi pleine liberté*, et effectivement c'est tout au plus ce qu'ils en avoient.

titution Germanique n'a jamais été plus observée, même en Allemagne, que le territoire Allemand n'a été respecté par la France; et le traité lui-même a souffert de nombreuses dérogations.

Le traité de Westphalie établissoit donc un système politique purement provisoire, soit à l'égard de la France, soit à l'égard de l'Allemagne. Le seul traité définitif que la France ait conclu est le traité des *Pyrénées*; et les seuls définitifs qui lui restent à conclure sont le traité des *Alpes*, et le traité du *Rhin*.

La France, l'Allemagne, l'Europe, la société politique et même religieuse, étoient donc constituées en état provisoire par le traité de Westphalie. Il n'est pas question de savoir si l'on pouvoit faire mieux à cette époque, et cette discussion est aujourd'hui complètement inutile.

Ce traité, bon ou mauvais, avoit été passé dans un certain état et pour un certain état de l'Europe; et cet état étoit changé. Les petites Puissances étoient devenues plus foibles parce que les grandes Puissances étoient devenues plus fortes, et les princes d'Allemagne entre autres s'étoient appauvris en voulant rivaliser de luxe avec la France et l'emporter sur la maison d'Autriche. La Suède étoit rentrée dans ses bornes, et la Turquie étoit restée dans sa barbarie. La Prusse, la Russie, l'Angleterre même s'étoient élevées; la France et l'Autriche s'étoient étendues. L'Europe ac-

tuelle n'étoit donc plus l'Europe du traité de Westphalie. L'Europe d'alors étoit l'Europe des petits Etats ; celle d'aujourd'hui étoit l'Europe des grandes Puissances ; et ces changemens dans la force respective des états avoit mis nécessairement de la contradiction entre les rapports garantis au traité de Westphalie et les rapports établis par la nature même de la société.

L'Europe se trouvoit donc insensiblement placée dans un ordre de choses et un système de rapports généraux et particuliers que le traité de Westphalie n'avoit pas prévus, qu'il n'avoit pas pu prévoir, et pour lesquels il n'avoit pas été fait.

L'Europe étoit donc réellement depuis long-tems, et particulièrement depuis le traité de Westphalie, constituée, pour ainsi dire, en révolution générale, puisqu'une révolution n'est que l'effort que fait la société pour passer d'un état provisoire, état contre nature, à l'état fixe et par conséquent naturel, et pour mettre ainsi les hommes d'accord avec la nature ; et comme le traité de Westphalie avoit constitué, ou plutôt garanti l'état provisoire, en sanctionnant l'existence des sociétés populacières, cause constante de dégénération et de trouble, le traité, dont celui de *Campo-Formio* a jeté les bases, constituera l'état naturel et définitif, en fixant les grands Etats dans leur constitution naturelle et leurs limites naturelles, ou en les disposant à y arriver un jour : car la société marche lentement parce qu'elle ne s'arrête jamais.

La Belgique, véritable pomme de discorde en Europe, parce que la nature veut qu'elle soit à la France et que les hommes ne le veulent pas; la Belgique a été pour ainsi dire le berceau de la révolution présente comme elle avoit été celui de la révolution du seizième siècle; et aujourd'hui comme alors les troubles religieux ont amené les troubles politiques.

En effet, le foyer de l'explosion révolutionnaire étoit dans la Belgique, parce que c'étoit à l'occasion de ces belles provinces que la contradiction entre les grands Etats se faisoit le plus sentir.

La Belgique devenoit tous les jours plus Française de mœurs, de langage et d'inclination; et l'on peut en dire autant de l'Allemagne cisrhénane (1). Comprise dans les limites des Gaules, elle avoit fait partie de la France, et tendoit à s'y rejoindre. Les publicistes feroient valoir ici les droits de *suzeraineté*, de *mouvance*, de possession; la nature ne connoît que des *nécessités* ou des rapports naturels, et ils étoient évidents.

Mais si la France tendoit à se fortifier par l'incorporation de la Belgique, la maison d'Autriche obéissant aussi à ce principe d'ex-

---

(1) Les petits princes d'Allemagne avoient des régimens en France; plusieurs parties de la France étoient situées dans des diocèses Allemands; c'étoient autant de liens politiques et religieux par lesquels la France attiroit à elle la partie voisine de l'Allemagne, et ils étoient précieux à maintenir.

pansion qui a si puissamment agi dans cette société, tendoit à se fortifier aussi en détachant d'elle ces mêmes provinces, colonie territoriale qui a perdu l'Espagne, et qui perdra tout possesseur éloigné; elle les offroit en échange de la Bavière, et cherchoit à étendre ses possessions d'Allemagne, et son royaume de Hongrie. Rien ne prouve mieux combien les Gouvernemens sont indépendamment des hommes entraînés par une disposition naturelle des choses, que de voir l'empereur et l'Empire rendre eux-mêmes plus facile la séparation de la Belgique de la monarchie Autrichienne, par l'inobservation de cet article du traité de Westphalie qui déclara que le cercle de Bourgogne *est et demeure membre de l'Empire*; et de voir qu'en même tems que Joseph II s'aggrandissoit en Pologne, il faisoit tout ce qu'il falloit pour livrer à la France les Pays-Bas, c'est-à-dire, qu'il en démolissoit les forteresses, et qu'il en indisposoit les peuples; car quoique l'intention de la maison d'Autriche ne fût pas de céder les Pays-Bas à sa rivale, les Pays-Bas, quand l'Autriche s'en détachoit, ne pouvoient naturellement appartenir qu'à la France.

Mais ni l'Autriche, ni la France n'étoient d'accord là-dessus avec leurs alliés; et ici sur-tout se faisoit sentir la foiblesse et la contradiction du systême des cabinets. L'Angleterre et la Hollande, alliées de l'Autriche, vouloient la forcer à garder les Pays-Bas, dont, pour

leur propre intérêt, elles lui rendoient la possession onéreuse et la défense impossible; et la Prusse, alliée de la France, ne vouloit pas que la France les occupât; et même elle empêchoit Joseph II de conclure avec le duc des Deux-Ponts, héritier éventuel de la Bavière, l'échange dont nous avons parlé.

Un intérêt semblable, si ce n'étoit encore un intérêt commun, formoit donc un point de contact entre la France et l'Autriche, et les disposoit à s'unir. Elles avoient déjà jeté les fondemens de cette union en 1756. Ce traité étonna l'Europe, parce qu'il fut une déviation formelle de l'esprit du traité de Westphalie et de la route politique suivie depuis cette époque; et la France même fit la faute de laisser l'Autriche en recueillir seule le fruit, par le co-partage de la Pologne; mais si dans cet acte mémorable les hommes eurent leurs vues personnelles, on peut y apercevoir aujourd'hui des motifs secrets et naturels, des motifs dont l'influence lente, mais irrésistible, préparoît long-tems à l'avance l'alliance plus étroite qui devoit unir un jour à *Campo-Formio* et ailleurs ces deux puissans états. En même tems que la France se rapprocha de l'Autriche, elle se détacha de ses alliances du Nord et de l'Orient, alliances devenues ou onéreuses ou impuissantes, et où trop long-tems affoiblie par la frivolité de ses mœurs, et la variation de ses loix, elle avoit fondé un appui qu'un grand Etat ne doit chercher et ne peut trouver que dans une administration

sage,

sage, juste, forte, alliée naturelle de tout bon gouvernement, et la seule qui ne lui soit jamais infidèle.

Le systême politique ancien étoit donc, bien ou mal, le systême provisoire, relatif à l'état d'adolescence et d'accroissement du corps social. Le traité de *Campo-Formio* a fait passer la France et l'Europe à l'âge viril, et à l'état de conservation et de stabilité; de nouveaux rapports se sont développés, et un nouveau systême commence.

L'Autriche, par le traité de *Campo-Formio*, a cédé la Belgique à la France, et semble ne pas s'opposer à son aggrandissement jusqu'au Rhin. Elle a reçu un dédommagement précieux et inespéré de ces cessions forcées ou volontaires, et elle peut en obtenir d'autres. Séparées désormais par le Rhin, au-delà duquel elles ne feront plus d'établissement; ces deux puissances reviendront à cette bonne intelligence qui existe naturellement entre des sociétés voisines, dont les intérêts ne sont pas opposés, et dont les principes constitutifs sont les mêmes, telles que des voisins unis par la sympathie de leur caractère, et qui ne sont pas divisés par des discussions de propriétés. Des intrigues et des passions peuvent, il est vrai, jeter entre les cabinets des germes de refroidissement, mais les sociétés ne seront plus à l'avenir en systême nécessaire d'opposition.

La maison d'Autriche est actuellement dans la crise dangereuse du passage d'un systême

ancien de politique à un systême nouveau, et sa destinée dépend du parti qu'elle prendra. Elle a dévié un moment du systême naturel de son état, lorsqu'elle a voulu, en 1793, à son invasion en France, conquérir pour elle la Flandre et l'Alsace, peut-être la Lorraine. Cette tentative n'a pas été heureuse. L'Autriche s'exposeroit à des désastres plus grands, et s'enfonceroit dans un labyrinthe d'où elle ne se tireroit qu'avec peine et danger, si elle s'obstinoit à soutenir, malgré la nature, ou plutôt à reconstruire l'édifice ruineux de la constitution germanique, et si elle embarrassoit le systême naturel et simple de sa propre politique de cet autre systême impérial ou tout est pénible et compliqué, parce que tout y est contre la nature, de ce systême qui lui donne des rivaux si dangereux et des alliés si foibles, pour un titre usé et précaire qu'une guerre malheureuse ou une minorité peuvent faire sortir de ses mains, aujourd'hui sur-tout que l'Empire n'a plus besoin de la maison d'Autriche pour le défendre contre la Turquie assez vaincue par sa propre foiblesse. C'est cependant à confondre le systême impérial et le systême Autrichien que tendent les intrigues de l'Angleterre qui veut empêcher que le systême de stabilité et par conséquent de paix ne s'établisse sur le continent, uniquement pour donner à sa rivale des ennemis redoutables, et se ménager pour elle-même, en cas de rupture avec la France, une diversion efficace.

L'Espagne est à la France et à l'Autriche dans les mêmes rapports : même constitution, intérêts semblables ; la France et l'Espagne ont des motifs particuliers d'union dans la nécessité de s'opposer à l'Angleterre, et ces motifs seuls ont mis fin à la guerre que la France avoit déclarée à l'Espagne. Ces rapports d'amitié peuvent être les mêmes entre ces trois puissances et l'Italie si long-tems le théâtre de leurs querelles est l'*appoint* de leurs marchés, si l'on prend à l'égard de cette belle partie de l'Europe, des arrangemens politiques plus naturels et par-là plus fixes que les circonstances n'ont permis d'en prendre jusqu'à présent.

La France, l'Espagne, l'Autriche (1), l'Italie peuvent donc être unies un jour par les liens les plus naturels, et par conséquent les plus durables qui puissent rapprocher des nations parentes qui seront égales en civilisation, en constitution, en richesses, et où les inégalités même seront compensées par des avantages équivalens. Elles formeront entr'elles un *pacte d'état* bien autrement fort qu'un *pacte de famille* dont l'expérience a démontré la foiblesse ; et s'il faut encore parler d'équilibre sur le continent, ces quatre puissances d'un côté, les puissances du Nord

(1) Il est à remarquer que ces quatre puissances possèdent entr'autres richesses territoriales à-peu-près tous les vignobles de l'Europe.

de l'autre, balanceront leurs forces et partageront l'Europe et l'univers.

L'Europe avoit été placée par le traité de Westphalie dans un véritable état d'équilibre que de petites parties passant fréquemment d'un côté de la balance à l'autre, entretenoient par leur mobilite dans un mouvement continuel; l'Europe, quand l'édifice commencé à *Campo Formio* sera achevé, reposera sur deux bases inébranlables, formées par de grandes masses à-peu-près du même poids; car il est tems de le dire, les petits états, sur-tout les états populaires, au milieu de grandes puissances, sont une cause éternelle d'agitation et de guerre, parce que, condamnés qu'ils sont par leur foiblesse à dépendre, chaque puissance veut y exercer sa domination, ou, ce qui revient au même, y faire prévaloir son influence, pareils à ces terreins *vagues*, occasion continuelle de procès entre des possesseurs voisins. Il n'y a de repos pour les états comme pour les hommes que dans la décision, et la dépendance des petits états est toujours indécise.

Ce balancement de forces entre le Nord et le Midi se raccorde, ce semble, avec le plan de l'auteur de la nature, ordonnateur suprême, et législateur des sociétés qui, lui-même, dans les merveilleuses harmonies du monde social, a placé au Nord le nombre des hommes et la fabrique du genre humain, *officina generis humani*; et au Midi l'ascendant des lumieres et la force de la civilisation qui

soumet les hommes et dompte les conquérans eux-mêmes. Si la liberté politique est venue du Nord avec l'unité de pouvoir, selon la remarque de Montesquieu, la véritable liberté religieuse est venue du Midi avec le christianisme. Au moral comme au physique c'est du Midi que vient la lumière, et l'Europe n'a été plongée dans les ténèbres épaisses qu'elle travaille avec tant d'effort à dissiper, que par les erreurs répandues sur la nature de la société par des sophistes du Nord, Wiclef, Jean Huss, et Luther.

Le traité qui fixera le mouvement actuel de l'Europe sera donc, quelle qu'en soit l'époque, rédigé dans des motifs plus naturels et posé sur des bases plus solides que le traité de Westphalie; et au lieu que celui-ci, comme nous l'avons dit, constitua les états populaciers, ceux où sont les passions, le traité que les événemens amèneront, et dont celui de *Campo-Formio* peut être regardé comme le premier article, constituera les états *uns*; ceux où est la force, et où par conséquent se développent les moyens de perfection, sous l'influence toute puissante d'un pouvoir indépendant.

Il en résultera à la longue, et par l'effet des loix naturelles de l'ordre social, le retour de l'Europe à l'unité religieuse; et déjà l'observateur attentif remarque dans quelques états dissidens une secrète disposition à s'en rapprocher. Le protestantisme né avec ou dans les petits états, et constitué aussi au traité de

Westphalie en religion nationale et publique, ne peut subsister long-temps dans les grands états, parce que les grands états ne sauroient subsister avec lui. C'est ce qui donne à cette secte, par-tout où elle s'est établie, une disposition particulière à morceller les grands états en états fédératifs (1), *Gouvernemens éternels !* s'écrioit Monstesquieu, à la veille de la dissolution des Provinces-Unies et de la ligue Helvétique, et réellement les plus foibles de tous, parce qu'ils sont les plus divisés, puisque la division, et par conséquent l'opposition, forment l'essence même de leur état social.

La France n'aura donc plus à l'avenir aucun intérêt à s'épuiser d'hommes et d'argent pour soutenir, contre leur propre foiblesse, le plus dangereux de leurs ennemis, la confédération germanique et la Porte-Ottomane. La sécularisation de quelques états écclésiastiques deviendra sans doute nécessaire, et bien loin que l'intérêt de la religion s'oppose à la sécularisation des dignités politiques possédées par des ecclésiastiques, ce même intérêt, le premier de tous les intérêts sociaux, réclame cette mesure, parce que l'autorité religieuse de l'évêque-prince est sans force,

---

(1) Le duc de Rohan dit, dans ses mémoires « que de » son tems on les calomnioit (les religionnaires) de » vouloir, par leur ordre, se déjoindre de l'état, à » l'imitation des Suisses et des Pays-Bas. »

là où l'autorité politique du prince-évêque n'en a aucune ; et qu'il n'y a rien de plus foible que ce pouvoir temporel des ecclésiastiques dont la puissance législative est un sujet de contestation dans leurs propres états, et la puissance militaire un sujet de dérision dans toute l'Europe. Le ministère politique doit être séparé du ministère de la religion, comme dans l'homme la *volonté* est distinguée de *l'action*, et précisément parce que le gouvernement doit, non pas tolérer, mais protéger la religion (1). Il est également contre la nature de la société, que l'évêque soit chef politique comme en Allemagne, ou que le chef politique soit revêtu de la suprématie religieuse comme en Angleterre.

C'est précisément à cause de cette confusion des deux ministères que l'église d'Allemagne a toujours été le côté foible de la société chrétienne, et celui par où l'*homme ennemi* a pénétré ; parce qu'il a trouvé dans la vie nécessairement séculière et mondaine des princes-évêques, des princes-chanoines des princes-abbés, un prétexte à ses attaques, et dans la foiblesse de leur autorité une raison à ses progrès. Si dans le tems de la révolte de Luther, les princes écclésiastiques, forts de la puissance impériale, défendirent

---

(1) La religion s'établit malgré l'opposition des gouvernemens, se maintient par leur protection, périt par leur indifférence.

mieux leurs sujets contre l'invasion de la nouvelle doctrine, une funeste expérience a prouvé qu'ils n'avoient pu se défendre eux-mêmes de l'influence de son esprit; nulle part les liens des premiers pasteurs avec le centre d'unité, ces liens si nécessaires au repos de l'Europe même politique, ne se sont plus relâchés, ou même n'ont été plus ouvertement méconnus qu'en Allemagne; et l'on peut assurer que le philosophisme a fait autant de progrès dans les états écclésiastiques de l'Empire qu'il en avoit fait en France, où la religion n'étoit mieux connue et même mieux observée que par-tout ailleurs (et Condorcet s'en plaint), que parce que les évêques n'y étoient pas détournés des fonctions religieuses par des fonctions politiques. Car même là où ils étoient officiers de l'état, comme en Languedoc, on peut remarquer que les nouveautés religieuses ont dans tous les tems trouvé moins de résistance.

Mais il ne faut rendre au siècle que les dignités politiques usurpées par le clergé dans des tems d'anarchie, comme elles le furent par les officiers laïcs, et non les fonctions ecclésiastiques et les propriétés qui entretiennent ceux qui les exercent. C'est ce que firent au traité de Westphalie des princes chrétiens, successeurs de Charlemagne, qui détruisirent son ouvrage, ou plutôt celui de la nature même des sociétés, en donnant une existence politique à la démocratie religieuse et politique, et mettant dans l'une

et l'autre société l'état *populaire* à la place de l'état *un*. La cour de Rome dans sa profonde sagesse s'opposa à ses innovations. Elle frappa même de nullité le traité de Westphalie par ses protestations, et c'est au bout d'un siècle et demi qu'elles ont leur effet.

Ce que nous avons dit des évêques ne peut, sous aucun rapport, s'appliquer au chef de l'église dont le patrimoine ne doit dépendre d'aucune nation, parce que le Saint-Siege lui-même appartient à toutes les nations, comme le centre à tous les points de la circonférence. Les états du Pape ne pourroient être soumis à l'autorité d'un prince, sans que sa personne et sa dignité ne devinssent odieuses ou suspectes à tous les autres, raison pour laquelle la ville de Rome, sujète de l'empereur d'Orient tant que cet empereur fut à-peu-près le seul souverain de l'Europe, devint indépendante de tout prince séculier à l'époque de la fondation de l'Europe politique, et lorsque le grand tout formé par Charlemagne, fut distingué dans ses diverses parties et forma différens états.

Les philosophes modernes, échos des novateurs du seizième siècle, ont raisonné comme des enfans sur la prééminence temporelle, ou plutôt politique, du chef de l'église, regardé autrefois comme le modérateur suprême de la république chrétienne. Ils n'ont pas vu que si quelques Papes ont abusé de leur pouvoir, tous les états en ont profité, et que l'Europe doit toute sa

civilisation à la prédication de l'Evangile et à l'influence du christianisme. Le grand Henri vouloit rétablir cette république chrétienne, et l'illustre Leibnitz, tout luthérien qu'il étoit, avoue la nécessité de cette prééminence d'honneur du Saint-Siége, prééminence qui à l'avenir n'auroit plus d'abus, parce que les vérités sociales sont plus développées, et à laquelle il n'a manqué, pour être universellement reconnue, que d'avoir été exactement définie.

La civilisation et le christianisme qui sont une même chose, ne peuvent que gagner à l'expulsion des Turcs hors de l'Europe, et certes, il est tems de repousser aux lieux d'où ils sont venus, cette horde de barbares qui souille la plus belle partie de la chrétienté de la brutalité de ses mœurs et de l'absurdité de ses loix.

Il faut sur-tout se garder d'écouter cette politique de comptoir ou de tribune qui verroit la ruine de la France, et l'asservissement de l'Europe dans la chute de l'Empire Ottoman, à cause de la facilité que l'indolence des Turcs donne aux Français pour faire le commerce du Levant, et l'accroissement de forces qu'acquerroit la puissance chrétienne qui régneroit à Constantinople ; car, outre qu'il n'est plus tems d'agiter la question des avantages ou des inconvéniens de l'établissement des Turcs en Europe, puisque leur puissance est finie et ne peut plus être sauvée de sa propre foiblesse, on peut assurer que de nouveaux peuples auront de nouveaux besoins qu'une

nouvelle industrie s'empressera de satisfaire, et l'on doit croire que dans la concurrence qu'elle fera naître, l'activité française ne restera pas en arrière. Il y a plus; Paris et Lyon pourroient fournir au Levant un peu moins de dorures, et Carcassone un peu moins de draps, sans que la constitution politique et religieuse de la France en fût ébranlée; et c'est la constitution et non le commerce qui est le premier interêt de la société. D'ailleurs l'expulsion des Turcs hors de la Grèce profiteroit à plus d'une puissance, et la France pourroit y gagner l'Egypte, dût-elle l'échanger contre le Canada (1); car au point d'étendue où la France sera parvenue, il lui faut pour son repos et le repos de ses voisins, aujourd'hui sur-tout qu'elle aura moins d'occasions de guerroyer sur le continent, une vaste colonie, non pour en tirer des denrées, mais pour que les hommes s'y transportent d'eux-mêmes. Il existe chez toutes les nations puissantes des moyens légitimes ou coupables, doux ou violens, de borner l'excès de la population; dans le Nord c'est le célibat militaire; au Midi, le célibat religieux; dans la Turquie, c'est la peste; à la Chine, la famine, la peste, l'infanticide, tous les fléaux et tous les crimes ensemble.

Quant à la crainte de voir une puissance chrétienne s'aggrandir démésurément par la

---

(1) Quelle est, de ces deux colonies, la plus utile pour la France? Le commerçant, sur cette question, seroit sans doute plus tranchant que l'homme d'état.

conquête de la Turquie d'Europe, il est évident que Constantinople n'appartiendroit pas long-tems au même maître que Vienne ou Pétersbourg ; et quel que fût le prince qui relevât le trône des Constantins, fût-ce un archiduc ou un prince Russe, la politique de son état l'emporteroit bientôt sur la politique de sa famille, et l'empire Grec limiteroit ou arrêteroit l'empire Russe et l'empire Autrichien. Les cabinets de l'Europe sont trop éclairés aujourd'hui pour suivre long-tems une route politique, uniquement determinés par des intérêts domestiques ; et la révolution présente en offre d'illustres exemples.

Il nous reste à parler de la Suisse et de l'Angleterre.

La Suisse vivoit, pour ainsi dire, sur le fonds d'une ancienne réputation de courage et de patriotisme que les voyageurs philosophes lui conservoient, dont ils parlent tous avec un ridicule enthousiasme, et qui étoit reçu dans toute l'Europe, sans examen, et, pour ainsi dire, jusqu'à *un plus ample informé*. On lisoit les Suisses, mais on ne les voyoit plus. Depuis que la guerre se fait moins avec des hommes qu'avec des choses, et à force d'art, ils n'avoient aucune force réelle ni dans leur population, ni dans leur territoire, et leur société cachoit des principes de dépérissement et de mort dans ses divisions politiques et religieuses. C'est ce qui l'a perdue. Mais quel que soit le sort réservé à ce malheureux pays qui a péri par la démo-

cratie qu'il avoit le premier semé en Europe, il ne faut pas croire qu'il puisse se rétablir dans son état précédent, ni que le principe de ses maux puisse en être le remède. Un état *un* agité, détruit même par une révolution, retrouve sa base; c'est le rocher qui soutient l'édifice et qui n'est pas ébranlé par sa chute; mais un état populaire, aristocratique, démocratique ou despotique périt sans retour, et le torrent emporte jusqu'à la mobile arène sur laquelle il avoit posé ses fondemens. Une politique perfide essaieroit peut-être de rendre à la Suisse son ancien gouvernement pour lui faire mieux sentir la nécessité d'un pouvoir concentré, mais l'humanité défend de le tenter; elle prescrit à la France de sauver la Suisse d'elle-même et des haînes affreuses que les derniers événemens y ont allumées entre citoyens et cantons, et de lui donner la paix domestique en dédommagement de la guerre étrangere qu'elle lui a apportée.

Cette dépendance nécessaire existoit de fait pour la Suisse. Les cantons catholiques étoient gouvernés par l influence de la France, et les cantons protestans dirigés par celle de l'Angleterre. Ils envoyoient leurs hommes à l'une, et leur argent à l'autre. L'Angleterre se servoit même contre la France de l'ascendant qu'elle avoit sur la partie de la Suisse qui lui étoit unie par des liens politiques et religieux; mais son influence y seroit à l'avenir beaucoup moindre si le siége du gouverne-

ment restoit à Lucerne où le directoire l'avoit placé.

Je n'ignore pas quelles affreuses et malheureusement trop justes préventions les habitans des cantons catholiques, sur-tout des petits cantons, ont conçues contre les Français. Jamais l'influence constante des ennemis de la France sur ses mesures révolutionnaires n'a été plus sensible que lorsqu'on l'a vue attaquer et détruire ces braves et fidèles alliés. Mais les principes survivent aux affections; et si les affections divisent les hommes, les principes qui ne sont que les volontés de la nature unissent les états. Que les Suisses aiment ou non les Français, la Suisse sera l'amie de la France, si même elle n'en fait pas partie; car l'état de dépendance, quand il est inévitable, a, pour un peuple, tous les inconvéniens de la sujétion sans en avoir les avantages.

Il ne faut pas oublier que des raisons naturelles, prises de l'exiguité et de la pauvreté du territoire Helvétique rendent la Suisse dépendante; et que des raisons naturelles aussi prises de la disposition des lieux, des besoins des peuples, d'une langue en partie commune, la rendent plus naturellement dépendante de la France que de tout autre état; et c'est uniquement ce qui avoit fait que l'Helvétie, jadis soumise à la maison d'Autriche, avoit, quoiqu'avec des formes différentes, passé sous l'influence de la France, car la nature mène ou ramène tout à ses loix.

Nous finirons par l'Angleterre. L'Angleterre est en système habituel, je dirois presque naturel de guerre, ou du moins d'opposition, avec tous les peuples du monde, et le repos ne peut être pour elle qu'un état forcé et accidentel. Cet état d'opposition est totalement indépendant des dispositions personnelles et du caractère particulier de ceux qui la gouvernent; il tient à sa position insulaire, à sa constitution populaire, à l'esprit inquiet et aggresseur de ses habitans qui la placent constamment dans le système d'accroissement, et jamais dans celui de repos et de stabilité; en sorte que comme elle est continuellement agitée au-dedans, on peut dire qu'elle entretient au-dehors et dans le monde politique le mouvement perpétuel.

Un état continental a des bornes au-delà desquelles il ne peut faire ou garder des conquêtes, parce qu'il ne peut sans danger pour lui-même porter de grandes armées trop loin de ses frontières, aujourd'hui sur-tout que les moyens d'attaque et de défense devenus égaux entre toutes les nations civilisées ne donnent à aucune de supériorité constante et décidée sur les autres; mais une nation insulaire et puissante n'a de bornes que celles de l'univers, parce que, grâces aux progrès étonnans de l'art de construire les vaisseaux et de les diriger, elle peut avec ses flottes nombreuses promener ses forces dans tout l'univers, avec moins de dépense et de perte d'hommes que le chef d'un vaste état conti-

nental ne peut porter des troupes d'une extrémité de ses états à l'autre. Il en coûtoit plus d'hommes et d'argent à la maison d'Autriche pour faire passer dans les Pays-Bas des troupes et des munitions de guerre, qu'il n'en coûte aux Anglais pour en envoyer aux Indes ; et certainement les Anglais ont parcouru avec leurs flottes de plus grands trajets qu'Alexandre avec ses armées, ou le fabuleux Sésostris, et ont fait autant de conquêtes.

Cette disposition à toujours s'étendre, et cette facilité à attaquer par-tout, ont, dans tous les tems, donné aux peuples dominateurs des mers, comme l'observe Montesquieu, un tour particulier d'esprit impérieux et arrogant dont les Anglais ne sont pas exempts ; et parce que le systême naturel de l'Angleterre est un systême d'accroissement sans mesure, le caractère particulier de l'Anglais est la soif démesurée d'acquérir, et la fureur de la cupidité.

Comme le systême politique naturel de l'Angleterre est le systême d'aggrandissement plutôt que celui de stabilité et de conservation, elle a toujours attaqué avec plus de succes qu'elle ne s'est défendue elle-même lorsqu'elle a été attaquée ; ainsi toutes les descentes faites en Angleterre ont changé ou mis à deux doigts d'un changement la constitution ou le gouvernement ; toutes celles qu'on y fera à l'avenir auront le même succès, et ce n'est pas sans raison que les Anglais en

en ont été dans tous les tems extrêmement alarmés.

L'Angleterre n'attaque pas le territoire de tous les peuples ; mais elle en attaque le commerce ou par la force ou par la ruse.

Au reste, les états commerçans ont tous plus ou moins de cet esprit envahisseur, comme tous les hommes qui font le commerce ont tous le désir de s'enrichir les uns aux dépens des autres. Les écrivains qui regardent le commerce comme le lien universel du genre humain, prennent le rapprochement des corps pour la réunion des esprits, et ne font pas attention que l'intérêt du vendeur et celui de l'acheteur qui constitue le commerce, sont en opposition directe et nécessaire. Il n'en est pas de même de l'agricu ture qui met à découvert ses procédés, et où tous, sans concurrence, profitent de la rosée du ciel et de la graisse de la terre ; et il est peut-être vrai de dire que le commerce qui peuple les cités, rapproche les hommes sans les réunir, et que l'agriculture qui les isole dans les campagnes, les réunit sans les rapprocher.

Le systême d'opposition de l'Angleterre est plus fort contre le midi de l'Europe que contre le nord, parce que les puissances du midi ont des colonies, et que celles du nord n'en ont pas, ce qui met l'Angleterre en concurrence de denrées et de transport avec les puissances du midi pour approvisionner celles du nord.

Ce systême d'opposition est plus fort contre la France que contre les autres états du midi,

parce que la France est comme l'Angleterre, mais non autant qu'elle, puissance commerciale, coloniale et maritime. Mais quoique la France soit un état commercial, elle a moins de cet esprit d'envahissement particulier à ces sociétés, parce que le système commercial et maritime n'est chez elle que l'accessoire du système agricole et continental. Aussi M. Hume remarque que dans la rivalité des deux nations les Francais haïssent beaucoup moins les Anglais que les Anglais ne les haïssent. Cependant il faut observer que la France, aujourd'hui que son système continental est terminé, portera son activité vers le système maritime, et deviendra pour l'Angleterre une rivale plus redoutable. Les Anglais le savent, et c'est la crainte qu'ils en ont qui prolonge les malheurs de l'Europe.

Avec cette disposition générale et particulière à toujours envahir, l'Angleterre a démesurément accru sa puissance maritime; une circulation prodigieuse d'espèces ajoute aux moyens d'envahir encore, et une administration la plus attentive qu'il y ait en Europe à récompenser les services, à honorer et à enrichir les talens plutôt que les arts, à employer enfin d'une manière active les hommes et les choses, donne à ces moyens la direction, sinon toujours la plus utile, du moins autant qu'elle le peut, la plus funeste à ses ennemis.

Cette combinaison de volontés et de moyens de nuire seroit extrêmement alarmante pour l'Europe, et en particulier pour la France,

si le remède ne naissoit de l'excès même du mal, et si dans l'arithmétique sociale la multiplication de l'or par l'or forçant le prix de toutes les denrées, et avilissant le prix de toutes les vertus, ne donnoit pour produit certain ... *révolution.*

L'inquiétude particulière à la nation Anglaise vient de l'imperfection de sa constitution indécise en politique comme en religion, « parce qu'un état ne cesse d'être agité, jus» qu'à ce que l'invincible nature ait repris son » empire. » Cette constitution qu'heureusement pour elle l'Angleterre n'observe pas, a été vantée par ceux qui ont pris l'agitation qui détruit la vie, pour le mouvement qui l'entretient, et qui ont cru voir plus de force, là où ils voyoient plus d'argent.

Cette imperfection de la constitution Anglaise influe nécessairement sur le caractère du peuple Anglais, et en fait le plus imparfait de tous les peuples civilisés, c'est-à-dire, celui qui dans son état domestique et public a retenu le plus de caractères de l'état sauvage. Ainsi le vol et l'intempérance, vices particuliers aux sauvages, sont très-communs chez les Anglais (1). Le peuple y est féroce jus-

(1) La sobriété et le désintéressement sont au contraire les qualités distinctives de la nation Espagnole, si méprisée par nos philosophes.

Le docteur Pinel, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, avance dans un ouvrage qu'il vient de publier

ques dans ses jeux, et les voyageurs l'accusent d'un penchant extrême à la superstition (1), autres caractères des peuples sauvages ; et enfin les deux grandes fonctions de l'état public de société, la justice civile et la justice criminelle y sont extrêmement imparfaites, puisqu'elles remplissent moins que partout ailleurs le but de toute législation, qu'elles sont aussi impuissantes à défendre la propriété de l'homme contre le brigand, qu'à assurer le repos de la société contre la rebellion ; et que tel est l'esprit général des loix Anglaises, (et l'on en a des preuves récentes) qu'il est plus difficile à l'autorité publique de faire punir un factieux, qu'au particulier de faire arrêter son débiteur pour quelques schellings.

L'Angleterre, ennemie de la France, devoit donc naturellement s'allier avec l'Autriche, autre ennemie de la France, lorsque la France cherchoit à s'aggrandir sur l'Autriche, et c'étoit l'unique raison de l'étroite et constante alliance des deux couronnes, alliance qu'il ne faut pas confondre avec celle de l'électeur d'Hanovre et du chef de l'empire ; par la

---

sur l'*aliénation mentale*, que « l'aliénation mentale est » due le plus souvent chez les Anglais à *une vie in-* » *tempérante*, et à l'excès des boissons spiritueuses, au » lieu qu'en France elle est presque toujours produite par » des *affections morales*. »

(1) Encore dans ce siècle on a brûlé en Angleterre des personnes accusées de sorcellerie.

raison contraire, dès que la France parvenue au *maximum* de son aggrandissement, cessera d'être l'ennemie naturelle de l'Autriche, l'Angleterre cessera d'être l'alliée naturelle de la cour de Vienne. Ce n'est pas qu'il ne reste d'autres ennemis à l'Autriche; mais il ne faut pas croire que l'Angleterre fût son alliée envers et contre tous. Les liens commerciaux, les plus puissans de tous pour l'Angleterre, l'unissent à la Russie, à la Turquie, et même à la Prusse, comme pouvant disposer des ports de l'Océan Germanique, et particulièrement de Hambourg, le grand entrepôt de son commerce avec le nord de l'Allemagne, et elle ménagera toujours des puissances qui pourroient, en cas de rupture, lui interdire le commerce lucratif qu'elle fait avec leurs états ou par leurs états.

L'Autriche pourra compter à l'avenir sur l'alliance de la France plus efficace sur le continent que celle de l'Angleterre, et qui peut aussi lui fournir des subsides en cas de guerre, si toutefois les subsides étrangers sont désormais aussi nécessaires à l'Autriche qu'ils l'ont été par le passé, aujourd'hui que les nouveaux rapports qui s'établissent entre les grandes puissances lui prescrivent peut être un systême politique plus tourné à la défensive qu'à l'offensive.

L'Angleterre a fait à la France et à l'Espagne la guerre des armées, et à toute l'Europe la guerre des principes.

On se rappelle cette ingénieuse plaisanterie

de la *satyre ménippée*, ou le roi d'Espagne Philippe II est représenté en charlatan qui débite sa drogue du *catholicon*; on pourroit avec plus de raison représenter l'Angleterre exportant dans les autres états le *philosophicon*, dissolvant universel qu'elle nous a envoyé un peu brute à la vérité, mais que nous avons raffiné en France avec un si déplorable succès. L'Anglais Wiclef, père du protestantisme, peut être regardé comme l'ayeul de la philosophie moderne qui en est la conséquence; l'Angleterre est le premier état chrétien que des doctrines philosophiques aient séparé de l'unité religieuse, et dans le même tems qu'en France les tribunaux et l'opinion des gens vertueux condamnoient des hommes malheureusement célèbres, dont les écrits ont accéléré la ruine des mœurs et des loix, l'Angleterre les soudoyoit de louanges et même de pensions. Il est permis de remarquer que l'auteur du bouleversement des propriétés, qui, sous la régence, fit dans les mœurs une révolution si funeste, étoit un Anglais; et enfin on ne peut pas douter que les Anglais n'aient fomenté et dirigé la révolution démocratique de la France, lorsqu'on réfléchit aux liaisons qu'avoit en Angleterre le chef apparent de la révolution française, et qu'on remarque les coups portés contre tout ce qui faisoit la force de la France au-dedans comme au-dehors, et sur-tout contre sa puissance commerciale, coloniale et maritime, objet de la rivalité des Anglais; contre ses fabriques, ses villes com-

merçantes, ses ports, ses colonies, sa marine, et tant d'autres propriétés vraiment *nationales* que la France a échangées contre les *domaines nationaux*.

L'importation du philosophisme dans les états catholiques avoit été merveilleusement facilitée par l'abolition de l'ordre des Jésuites, événement dont la philosophie moderne s'est attribuée l'honneur, et auquel on pourroit croire que l'Angleterre n'a pas été étrangère, s'il suffisoit pour l'en accuser de considérer le mal qu'il a fait à ses ennemis naturels, la France et l'Espagne. Les Jésuites étoient mortellement haïs des puritains Anglais, qui les ont toujours accusés d'avoir influé sur les conseils violens des derniers Stuarts; et l'on doit remarquer peut-être que l'orage contre cette compagnie célèbre a commencé en Portugal, puissance foible, dominée par la peur, conseillère d'injustices, et dont les Anglais sont depuis long-tems en possession de diriger ou de commander toutes les démarches.

Quoi qu'il en soit, l'utilité politique des Jésuites pour la France et pour l'Espagne ne pouvoit être contestée que par la haîne, ni méconnue que par la sottise. L'Espagne faisoit plus de conquêtes dans le continent de l'Amérique avec leurs missions qu'avec ses soldats, et leurs néophytes animés de cet esprit de catholicisme que les Jésuites s'entendoient si bien à entretenir et à répandre, eussent au besoin, bien mieux que quelques milices, défendu contre les Anglais les pos-

sessions espagnoles. Chez les Chinois, les Japonais et les Tartares, les Jésuites presque tous français, espagnols, italiens, donnoient par leurs vertus et leurs connoissances une haute idée de la puissance de leurs gouvernemens, ce qui est aussi une espèce de domination, et ils facilitoient par-là entre ces peuples et leurs nations les relations commerciales, objet éternel de la jalousie des Anglais et des Hollandais. En Europe, les Jésuites élevoient la jeunesse dans des principes de fidélité et d'obéissance, instruisoient par les sens les dernières classes, comme ils dirigeoient les classes élevées par tous les moyens que fournit la culture de l'esprit le plus poli. Ils travailloient avec succès à ramener l'Europe à l'unité religieuse, et affermissoient ainsi les pouvoirs politiques; institution véritablement sociale, seul ordre peut-être où l'on ait connu le grand secret de la société renfermé dans ces deux mots, *commander et obéir*. Aussi le Grand Frédéric s'étonna-t-il que les puissances catholiques eussent consenti à leur abolition, et, mieux avisé, il leur offrit, ainsi que l'habile mère de Paul Ier, un asyle dans ses états.

Le gouvernement Anglais, depuis ses révolutions religieuses, s'étoit donné en Europe, et sur-tout aux yeux des calvinistes de France, l'importance de chef et de protecteur des églises réformées, et cette couleur de religion lui avoit servi pendant trois siècles à désoler la France de ses intrigues.

« C'est une maxime d'état au roi de France,

» dit le duc de Rohan dans ses *Mémoires*,
» de ne se montrer animé contre ses sujets
» de la *religion*, de peur qu'ils ne se jettent
» en la protection du roi d'Angleterre. »

Mais ce n'étoit-là que la seconde pensée des calvinistes ; la première étoit l'établissement de démocraties fédératives, consommé en Suisse, en Hollande, et de nos jours en Amérique, arrêté pour la France en 1621, à l'assemblée de Privas en Vivarais, sous le nom de divisions des *Cercles*, repris en 1793, et qui eût été mis à exécution si ceux qui gouvernoient alors, n'y eussent vu la ruine de leur monstrueuse puissance. On peut remarquer que les députés méridionaux en étoient les plus ardens promoteurs, et les départemens méridionaux les plus zélés partisans.

La France luttoit contre la démocratie depuis François II. Richelieu en avoit empêché l'introduction en fermant aux Anglais les ports de l'Océan ; mais ces spéculateurs opiniâtres, irrités plutôt que rebutés par le mauvais succès, ouvrirent une nouvelle route à l'exportation de leur poison philosophique, et quoiqu'ils fissent encore au commencement de ce siècle une dernière tentative pour l'introduire directement en France par le port de Cette, dans le tems des troubles des *Camisards*, le peu de succès de ces expéditions continentales les détermina à s'en tenir au commerce interlope qui se faisoit par la Suisse, et dont l'entrepôt étoit à Lausanne.

Les jeunes gens du midi de la France, qui se destinoient au ministère ecclésiastique de la religion protestante alloient faire leurs études à Lausanne, où ils étoient instruits et entretenus gratuitement. Il a été découvert depuis quelques années que l'Angleterre faisoit avec un grand secret les frais de cette éducation, où l'on peut croire que ces jeunes gens ne puisoient pas les principes les plus convenables aux vrais intérêts de la France ; et assurément il étoit impolitique de laisser à nos ennemis cette influence sur l'enseignement public. Il est vrai qu'il avoit été fondé en France des maisons d'étude pour les catholiques des deux sèxes, sujets de l'Angleterre ; mais ces fondations connues étoient purement pieuses, et leur publicité même en ôtoit tout danger politique.

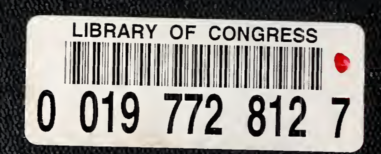
On ne peut pas douter que depuis le cardinal Dubois, pensionné, dit-on, par le cabinet de Londres, cette puissance n'ait, sauf quelques intervalles, influé sensiblement sur les conseils de la France, lorsqu'on voit depuis cette époque toutes les grandes opérations de l'administration en contradiction formelle avec les loix naturelles de la France, finir par en consommer la subversion.

Les autres nations et particulièrement la France, n'ont pas fait assez d'attention à cette admiration insensée que les Anglais ont eu l'art d'inspirer pour leurs mœurs, leurs usages, leur littérature, leur constitution. Des mœurs *à l'Anglaise* indiscrètement adoptées

dans la capitale, nous avoient insensiblement disposés à recevoir des loix *à l'Anglaise* ; car la constitution de 1789 étoit la même dans ses principes que la constitution Britannique ; comme la constitution civile du clergé décrétée à la même époque, auroit amené peu-à-peu quelque religion mixte comme la religion anglicane ; et l'on ne peut douter que le gouvernement Anglais qui connoît à fonds le secret de sa constitution, n'eût trouvé très-conforme à ses vues d'en faire présent à sa rivale.

Les ennemis de la France ont voulu la détruire par la révolution, et la France deviendra plus puissante par la révolution qui ramènera l'*unité* dans sa constitution, l'*uniformité* dans son administration, l'*union* entre toutes ses parties, triple *unité*, ciment indestructible des sociétés, moyen le plus puissant de leur développement et de leurs progrès.

Une société fondée sur cette triple base n'est plus la chose de l'homme, mais la chose de la nature ; n'est plus la chose de chacun, mais la chose de tous, la chose publique, véritable *res publica* ; « et alors, dit J. J. Rousseau, » la monarchie elle-même est république. »


LIBRARY OF CONGRESS
0 019 772 812 7